

RAPPORT DE GESTION

2020

POINTS FORTS ILLUSTRÉS



CHIFFRES-CLÉ 2020

Population

- Population résidente : 22'074 habitant-e-s (4^e ville du canton)
- Population suisse établie : 58.8%
- Population étrangère établie : 41.2%
- Nationalités : 135
- Naissances : 242
- Décès : 142

Habitat

- Nombre de logements : 11'036 en 2019
- Permis de construire délivrés : 70
- Logements neufs prévus (permis délivrés) : 317
- Logements neufs terminés : 246
- Logements d'utilité publique : 483

Enfance / Jeunesse

- Places d'accueil : 1144 (1272 enfants)
- Accueil en milieu familial (Nyon et Asse-Boiron) : 65 accueillant-e-s, 458 places
- Etablissements primaires : 2052 élèves
- Etablissement secondaire : 919 élèves

Tourisme

- Hôtels : 8
- Chambres : 245
- Lits : 533
- Nuitées : 34'332

Economie

- Population active : 12'800
- Emplois : 16'800 en 2018
- Chômage : 4.2% en mars 2020
- Commerces : 300
- Etablissements publics : 80

Transports / Mobilité

- Personnes en transit à la gare chaque jour de la semaine : 19'500 en 2018
- Véhicules pour 1000 habitants : 536
- Stationnement public : 4200 places dont 3140 au centre-ville
- Aménagements cyclables : 26 km
- Supports à vélo : 1909
- Aides à la mobilité : 98'746.–

Environnement / Energies

- Déchets par habitant (sacs taxés) : 127 kg par an
- Part de recyclage de l'ensemble des déchets collectés : 56% par an
- Entrées à la déchèterie : 67'204
- Part d'électricité renouvelable fournie à Nyon : 100%
- Nouvelles installations photovoltaïques : 47 (25 en 2019)
- Total des installations photovoltaïques : 198
- Total d'électricité photovoltaïque produite : 4102 MWh (+9% par rapport à 2019), dont 641 MWh par les installations de la Ville

- Consommation totale d'eau potable tous usages confondus, par habitant : 338 litres par jour

Culture

- Sociétés culturelles : 52
- Total des visiteurs-euses des Musée du Léman, Musée romain et Château de Nyon : 34'470 (58'562 en 2019)
- Total des spectateurs-trices des festivals Les Hivernales, Visions du Réel, Caribana, Rive Jazzy, Paléo Festival, far° : 324'800 en 2019
- Aides à la culture : 1'988'447.–

Sport

- Sociétés sportives : 74
- Membres de clubs sportifs : 7600, dont 3600 jeunes de <20 ans
- Aides au sport : 671'000.–

Finances communales

- Taux d'imposition : 61%
- Total des charges : 215.2 millions
- Marge d'autofinancement : 12 millions
- Dépenses brutes d'investissement : 41.6 millions

Administration communale

- Personnel : 417 collaborateurs-trices, 168 auxiliaires, 46 apprenti-e-s, 3 stagiaires (maturité professionnelle commerciale)



INTRODUCTION

La Municipalité de Nyon a le plaisir de vous présenter les points forts illustrés de son Rapport de gestion 2020, reflets de ses actions et des activités des services communaux. Elle saisit l'occasion de ce coup de projecteur sur certaines des réalisations de la Ville pour remercier l'ensemble de son personnel, les membres du Conseil communal ainsi que tous les acteurs et actrices des milieux économique, social, sportif et culturel. Par vos efforts et votre engagement, vous participez grandement à la notoriété et à l'essor de Nyon, et en faites un lieu où il fait particulièrement bon vivre.



De gauche à droite: Maurice Gay, Pierre-François Umiglia (Secrétaire municipal), Fabienne Freymond Cantone, Roxane Faraut Linares, Daniel Rossellat (Syndic), Stéphanie Schmutz, Claude Uldry et Vincent Hacker.

NYON A PASSÉ EN SEPTEMBRE LE CAP DES 22'000 HABITANTS

La croissance démographique de Nyon se poursuit. Alors que la ville comptait 15'000 habitants en 1995 et 20'000 en 2014, leur nombre était de 22'074 – dont 3847 de moins de seize ans et 40% d'étrangers – au 31 décembre 2020 (+266 par rapport à 2019). Les 8605 étrangers établis dans la commune représentent 135 nationalités.

Nyon occupe toujours la quatrième place du canton en termes de population résidente permanente. Les trois villes les plus peuplées restent Lausanne avec 168'346 habitants, Yverdon-les-Bains (29'981) et Montreux (26'180).

La population résidente permanente dans le canton de Vaud s'établit à 815'300 personnes (+9212) dont 33% d'étrangers.



Née le 7 septembre 2020, Ottilie Reynaud Passarin est officiellement la 22'000^e habitante de Nyon. Ottilie est dans les bras de sa maman, Olga Passarin.



51 OBJETS DÉPOSÉS

En 2020, la Municipalité a déposé 51 préavis et rapports-préavis au Conseil communal, contre 40 en 2019 (234 depuis le début de la législature). Parmi ceux adoptés :

- le crédit de 3'165'000 francs pour l'étude de la première étape du projet de nouveau complexe multisport et parc des sports de Colovray ;
- le nouveau Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables ;
- le réaménagement du chemin et du pont de la Redoute ;
- la feuille de route de la Municipalité, «Nyon s'engage», en réponse à l'urgence climatique ;
- le Plan solaire 2020-2030 avec comme premier projet la réalisation d'une centrale solaire citoyenne sur le toit de l'école du Rocher A ;
- l'adhésion conditionnelle à la STEP régionale unique ;
- le crédit exceptionnel de 300'000 francs pour soutenir les milieux associatifs et les professionnels de la culture, dans le cadre de la crise du Covid-19 ;
- la valorisation du patrimoine immobilier communal par le lancement de différents travaux d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques ;
- l'adoption du Plan d'affectation Champ-Colin – zone d'activités industrielles et artisanales, mais dont l'amendement reporte d'environ deux ans son entrée en vigueur ;
- le crédit de 1'320'000 francs pour l'étude de la rénovation de l'école, de la salle de gymnastique et des abords immédiats de l'école du Centre-Ville, ainsi que le crédit de 188'000 francs pour l'étude du renouvellement des aménagements extérieurs.

Un personnel hyper-mobilisé

Durant la première vague, plus des trois-quarts du personnel communal sont actifs, voire hyper-mobilisés, sur le terrain ou à domicile. Parmi eux, des volontaires réalisent des tâches qui n'étaient pas les leurs auparavant, comme l'assistance aux personnes fragiles. Un petit quart est en réserve, prêt à suppléer des collègues ou à prêter main-forte à l'un ou l'autre des services.

Ses guichets fermés, la Ville met en service un numéro gratuit pour renseigner les citoyens et citoyennes, et les orienter vers les démarches en ligne. Des informations sont délivrées en continu via tous ses canaux de communication.

Annulations de manifestations et de réceptions

En conformité avec les règles fédérales et cantonales en vigueur, la plupart des manifestations et réceptions sont annulées ou reportées (Fête des enfants, vingt ans de la Fondation pour le développement du sport à Nyon, Mérite citoyen, Prix du développement durable, marché de Noël, accueil des nouveaux habitants et habitantes, etc.).

Les Autorités communales collaborent étroitement

La Municipalité tient toutes ses séances, certaines en ayant recours à la visioconférence. Du côté du Conseil communal, seules deux séances sont annulées: en mars et en mai. L'excellente collaboration entre la Municipalité et le Bureau du Conseil permet d'organiser les séances suivantes dans des conditions optimales au Théâtre de Marens. Exécutif et délibérant peuvent accomplir leurs tâches normalement.



DES ACTIONS SOLIDAIRES ET BÉNÉVOLES RÉCOMPENSÉES DU MÉRITE CITOYEN

La Municipalité a décerné son Mérite citoyen à l'association **Distribution alimentaire Nyon**, le groupe Facebook **Solidarité et entraide Coronavirus** et les **Scouts de Nyon – Groupe des Trois-Jetées**, en reconnaissance de leur remarquable engagement en faveur des personnes les plus durement touchées, à Nyon et dans sa région, par la crise du Covid-19.

L'association Distribution alimentaire Nyon est venue en aide aux personnes dans le besoin, en leur offrant des sacs de nourriture et de produits de première nécessité. En moyenne, 120 sacs ont été distribués chaque semaine.

Le groupe Facebook Solidarité et entraide Coronavirus a lancé sur le réseau social une carte interactive permettant aux personnes confinées ayant besoin d'aide de pouvoir faire appel à des bénévoles ou à des services. Deux cents ménages ont ainsi bénéficié de cette initiative.

Les scouts de Nyon – groupe des Trois-Jetées – ont quant à eux mis en place deux actions pour d'une part aider les personnes à risque qui ne pouvaient plus sortir faire leurs courses, d'autre part divertir les enfants en manque d'activités en raison de la fermeture des écoles.



NYON FACE AU COVID-19 (SUITE)



Aide à la population

Assurer le bon fonctionnement de la Ville et aider la population sont tout au long de la crise les priorités absolues de la Municipalité. Dès mars et les premières restrictions, elle organise un système de garde d'enfants pour les parents qui exercent un travail de première nécessité et ne disposent pas de solution. En soutien au personnel hospitalier, particulièrement sous pression, elle met à disposition des places de stationnement gratuites.

Dispositif pour les seniors

Par ailleurs, un dispositif d'écoute et de soutien est organisé à l'intention des seniors de plus de 65 ans et des personnes vulnérables ou isolées. Une équipe composée de vingt-sept membres du personnel

communal, appuyés par nonante bénévoles, se charge de les contacter régulièrement, non seulement afin de prendre de leurs nouvelles, mais aussi pour leur proposer d'effectuer leurs courses. Au total, 200 seniors bénéficieront de cette action.

Soutien au tissu économique

Consciente de son rôle anticyclique en matière économique, la Municipalité prend là aussi ses responsabilités. Elle continue d'une part à œuvrer main dans la main avec le Conseil communal sur des projets d'avenir (par exemple, les futurs complexe multisport et parc des sports de Colovray) et apporte d'autre part diverses formes de soutien aux commerces et associations locales.



BUDGET DE RELANCE

Afin d'atténuer l'amplitude de la crise du Covid-19, la Municipalité a renoncé à imposer de nouvelles économies à ses services ainsi qu'à baisser les subventions octroyées aux associations locales. S'agissant de la péréquation, la croissance des charges s'est poursuivie, bien que plus modérément, grâce à l'accord sur la participation à la facture sociale intervenu entre les Communes et le Canton. Pour ce qui a trait aux recettes fiscales, la Municipalité a opté pour un scénario optimiste. Les conséquences de la crise sur les impôts ont été difficiles à prédire. Elles ne s'observeront probablement qu'avec un certain décalage dans le temps. En matière d'investissements, des projets mis en veille antérieurement ont été réactivés, afin de favoriser la relance et l'injection de liquidités dans le tissu économique local.

Le budget 2021 proposé par la Municipalité et accepté au Conseil communal présente un excédent de charges de 10'479'426 francs.

Au début de la crise, la Municipalité met l'accent sur la compilation et la facilitation des accès aux différentes aides fédérales et cantonales à destination des entreprises, commerces et autres indépendants et indépendantes, grâce à une plateforme développée à l'interne, nyon-eco.ch.

Nyon est également la première ville vaudoise à proposer, dès le 22 avril, un stand maraîcher journalier, puis cinq étals répartis au centre-ville les samedis.

D'autres mesures sont très vite adoptées: extension des terrasses des établissements publics, renonciation à certaines taxes, exemption de loyer de 60% des locaux commerciaux dont la Ville est propriétaire et non facturation des locations





des parcelles communales durant les fermetures.

La Ville rejoint un élan de solidarité régional en participant financièrement à la plateforme soutien-aux-commerçants-la-cote.ch. Pour chaque bon d'achat à faire valoir dans un établissement nyonnais, la Ville octroie un rabais de 10% à l'acheteur et verse 10% en faveur du commerce. Plus de 3200 bons sont achetés pour un montant total de plus de 292'000 francs.

En remplacement de la fête du personnel, la Municipalité offre à ses employés et employées ses propres bons d'achat. Douze entreprises et organisations publiques se joignent à l'opération. Au total, 60'000 francs de valeur de bons sont distribués.



300'000 francs pour les associations
Afin d'apporter également un soutien au tissu associatif nyonnais dans les domaines du sport, de la culture et de l'action sociale, la Municipalité demande et obtient en novembre au Conseil communal un montant de 300'000 francs pour maintenir et relancer l'offre issue de ces domaines si essentiels au dynamisme de la région.

A l'arrivée de la deuxième vague, courant septembre, tous les moyens mis en place lors de la première vague sont rapidement réactivés. L'Administration communale fonctionne comme en temps normal. Seuls les horaires des guichets sont adaptés pour éviter les regroupements. Dans les locaux, les mesures d'hygiène sont renforcées.



La Municipalité satisfaite de la gestion de la crise

La Municipalité est satisfaite de la façon dont cette crise a été gérée: avec efficacité, sang-froid et solidarité. Pour ce faire, elle a pu compter sur le travail d'anticipation de la cellule de crise, associé à la responsabilité et à la mobilisation du personnel communal, à la grande diligence des services et au soutien de son Conseil communal.

La Municipalité tient à remercier chacun et chacune de l'engagement et des efforts fournis tout au long de cette période particulièrement difficile.

Au moment de la réalisation de cette brochure (mai 2021), la crise sanitaire se poursuit.



NYON S'ENGAGE

PREMIÈRE CANTONALE : NYON SE DOTE D'UN PLAN CLIMAT

Le premier semestre a été marqué par l'élaboration et la publication du Plan climat de la Ville. Intitulé Nyon s'engage, il a été présenté au Conseil communal en juin et a fait de Nyon la première Commune vaudoise à se doter d'un tel outil.

Afin de guider l'élaboration du Plan climat, plusieurs études ont été réalisées, notamment un bilan carbone du territoire nyonnais, un profil climatique territorial, ainsi qu'un état des lieux des actions en faveur du climat menées par l'Administration.

A travers Nyon s'engage, la Municipalité affirme son engagement à répondre avec ambition et réalisme aux défis de l'urgence climatique. Le Plan climat permettra de prioriser et d'accélérer l'action communale en recentrant les efforts, notamment humains et financiers, en vue de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les conséquences du changement climatique.

En ce sens, vingt actions prioritaires à haut potentiel ont été retenues, regroupées en

APERÇU DE QUELQUES PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS OU À VENIR



La volonté de la Municipalité est d'accélérer le rythme de réalisation des projets qui sont favorables au climat. Les quelques exemples ci-après ne représentent que la proportion congrue de toutes les actions déjà réalisées ou prévues pour la prochaine décennie.

Davantage d'arbres et de végétation

Les arbres et la végétation sont des leviers prioritaires pour réduire les îlots de chaleur urbains et favoriser la biodiversité. La Municipalité élabore une stratégie de végétalisation du territoire, afin que tous les quartiers puissent en profiter. La renaturation de l'Asse est également planifiée.

Augmentation de la production photovoltaïque

La Municipalité a détaillé en juin son Plan solaire 2020-2030. Parmi les actions prévues, l'équipement progressif des

toitures communales, à commencer par celle du bâtiment des Espaces verts et forêts en avril 2021, la mise à disposition du toit de l'école du Rocher à une coopérative solaire et citoyenne nyonnaise, ou encore l'investissement sur des toitures privées par les Services industriels.

Amélioration de l'efficacité énergétique des ménages et des PME-PMI

En mars 2021, les Services industriels lanceront Eco Energie, un ambitieux programme destiné à accompagner les ménages, ainsi que les PME-PMI de Nyon dans des démarches visant à réduire leur consommation d'énergie. Déployé sur trois ans, ce programme d'actions aura pour objectif de toucher plus de 2200 ménages et 840 entreprises, et d'entraîner des économies d'énergie équivalent à la consommation annuelle de 170 ménages.



Le Plan climat de la Municipalité, Nyon s'engage, est détaillé dans une brochure qui peut être obtenue auprès du Service de l'administration générale et des relations extérieures (022 316 40 00 ou ville@nyon.ch) et téléchargée sur le site de la Ville de Nyon (nyon.ch/nyonsengage).

cinq domaines d'actions : énergie des bâtiments, anticipation des conséquences du changement climatique, mobilité, engagement de la population et du secteur privé, organisation interne et transversale.



Exemplarité énergétique des bâtiments communaux

Les investissements dans le parc bâti de la Ville ont pour but de réaliser de substantielles économies en matière d'énergie. Plusieurs projets ont été soumis en ce sens au Conseil communal, qui permettent toutes des améliorations majeures sur le plan énergétique, parmi lesquelles la construction de l'Hôtel de Police, les rénovations de l'école du Centre-Ville et du Centre sportif du Rocher, ou encore l'entretien des bâtiments.

Soutien encore plus fort aux initiatives citoyennes

Le tissu associatif est particulièrement riche à Nyon. La Municipalité souhaite s'inscrire encore davantage comme un soutien pour ces acteurs si nécessaires à la durabilité de notre ville. Plusieurs projets de collaboration sont en cours de préparation.



Paysagegestion, Local architecture, King et associés et Mrs Partner



Alimentation responsable

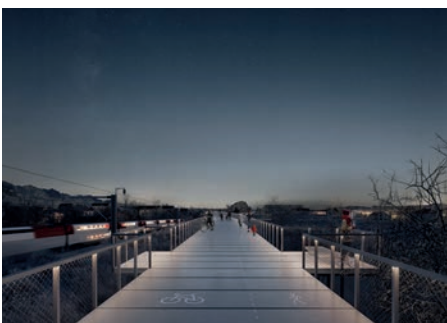
Si les Communes disposent d'une marge de manœuvre limitée dans le domaine de l'alimentation responsable, la Municipalité entend saisir toutes les opportunités: développement des potagers urbains, renforcement de la sensibilisation et exemplarité communale. La première analyse sur la durabilité de la restauration scolaire nyonnaise a été réalisée en 2020 et a d'ores et déjà débouché sur des mesures d'amélioration.

Des parcs urbains de qualité et nombreux

Un écrin de verdure et de fraîcheur au cœur de la ville, qui favorise la convivialité et la détente avec un parcours de terrasses et de places, et dynamise le commerce: voici ce qui est au programme à Perdtemps, où le parking, rendu souterrain, sera remplacé par un parc public végétalisé ainsi que par des équipements culturels, associatifs et de loisirs (images ci-dessus).

Encore plus d'infrastructures pour la mobilité douce

Nyon a la chance de bénéficier d'un territoire bâti compact. Afin d'exploiter ce potentiel de la «ville des courtes distances», des infrastructures favorables aux déplacements en modes doux (à pied ou à vélo) et privilégiant la sécurité de tous les usagers et usagères seront construites, comme par exemple les passerelles de Nyon-Prangins, d'Etraz-Sud et de Bois-Bougy (images ci-dessous).



Explorations Architecture



Explorations Architecture



Envar Saint

NYON VILLE DURABLE

LA VILLE LANCE SON PLAN LUMIÈRE

Le Conseil communal a adopté à l'unanimité le Plan lumière de la Municipalité. Ce document-cadre s'appliquera aussi bien aux projets d'espace public que de construction ou de rénovation de bâtiments publics. Il a été conçu en cohérence avec les grandes orientations politiques prises par la Municipalité pour répondre aux défis auxquels elle doit faire face tant sur le plan de l'environnement (cf. Plan climat Nyon s'engage) que du développement urbain.

La Municipalité entend lancer sans tarder la mise en œuvre des premières mesures du Plan lumière. Ces dernières concernent l'éclairage public et consistent à éclairer ce qui est nécessaire, quand c'est nécessaire, avec un équipement optimisé. Concrètement, il s'agit de tester la suppression et l'extinction dès 22h de certains points lumineux dans des zones sensibles pour la faune et la flore. Le changement d'équipement et la programmation de l'éclairage permettront à la Ville de réaliser de substantielles économies – de l'ordre de 70%! – en termes de dépenses d'électricité, lorsque toutes les mesures préconisées seront réalisées.

Ces dernières favoriseront aussi les déplacements en modes doux, en améliorant considérablement l'ambiance et le confort des cheminements pour piétons et cyclistes.



RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'ÉCOLE DU CENTRE-VILLE

La rénovation de l'école du Centre-Ville, de sa salle de gymnastique et de ses aménagements extérieurs s'inscrit dans le cadre de la planification scolaire et parascolaire nyonnaise. En effet, l'état de vétusté et de dégradation de certains éléments des bâtiments révèlent la nécessité d'intervenir afin de sauvegarder à long terme et pour les générations à venir ces témoins de l'architecture.

DES MARCHÉS PUBLICS PLUS «VERTS»

La Ville a révisé ses procédures en matière de marchés publics, afin d'y intégrer davantage d'aspects liés au développement durable.

Dans ses appels d'offres, elle donne ainsi l'occasion à ses partenaires de faire mieux valoir les actions concrètes qu'ils effectuent en faveur de l'environnement. Et, sous l'angle social, elle exige notamment des entreprises de construction qu'elles équipent leurs employés d'une carte professionnelle. En facilitant les contrôles sur les chantiers, celle-ci permet en effet de s'assurer que les ouvriers sont correctement déclarés et que les conditions de travail minimales sont respectées.

La construction du futur Hôtel de Police, qui devrait démarrer durant le premier trimestre 2021, sera l'occasion de mettre pour la première fois en place ce dispositif.

Les travaux de rénovation et de remise à niveau apporteront une nette revalorisation des bâtiments et une réduction des charges d'exploitation, grâce à une diminution des besoins en chaleur. À titre d'exemple, les besoins d'énergie pour le chauffage du bâtiment de l'école pourront être réduits de près de 50% grâce à l'amélioration de l'isolation des fenêtres et des façades.

LA VILLE RENFORCE L'ENTRETIEN DE SON PATRIMOINE IMMOBILIER

Le patrimoine bâti de la Ville ne cesse de croître. Il atteindra une valeur ECA d'un demi-milliard de francs d'ici à quelques années. L'entretien de ses bâtiments doit être renforcé avec de nouveaux moyens, afin de garantir un taux minimum de 1.5% de cette même valeur ECA. Désormais deux millions seront consacrés chaque année à l'entretien et l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments. Entre 2021 et 2022, 35 bâtiments bénéficieront de travaux.

DES TRAVAUX POUR ROUVRIRE LA PISCINE DU ROCHER AUX CLASSES ET AUX CLUBS



Fin août, une demande de crédit d'étude de 1'255'000 francs pour une première étape de rénovation du Centre sportif du Rocher et de 125'000 francs pour une première étape de renouvellement des aménagements extérieurs du site scolaire

a été déposée au Conseil communal. Réalisé dans les années septante, le Centre sportif du Rocher doit faire l'objet d'une rénovation lourde pour permettre la réouverture de la piscine aux élèves de l'école et aux clubs sportifs, et améliorer ses performances énergétiques, notamment par la construction de nouvelles façades.

Le renouvellement des aménagements extérieurs de la cour réhabilitera les qualités du site tout en apportant une meilleure appropriation de l'espace par les élèves avec la création d'ombrages, de jeux et une mise en valeur des éléments naturels vecteurs de biodiversité.

LES RUISSEAUX DU CORJON ET DE CALÈVES RENATURÉS



L'aménagement du quartier des Jardins du Couchant a été l'occasion pour la Ville, en partenariat avec la Confédération, le Canton et des propriétaires privés, de remettre à ciel ouvert la partie canalisée du cours d'eau Le Corjon et d'assurer la gestion des eaux de ruissellement générées par l'imperméabilisation des sols due

aux nouvelles constructions. Les premiers aménagements ont déjà permis au cours d'eau de retrouver des fonctions nutritives, d'habitats et de refuges pour les oiseaux et les insectes présents dans ce milieu.

Cette revitalisation a été suivie de la re-

mise en état des abords du ruisseau: implantation de prairies et d'îlots arbustifs, et création de refuges de bois et de pierre pour la petite faune.

La Ville a également procédé à la renaturation du tronçon nyonnais du ruisseau de Calèves en le prolongeant jusqu'à l'Asse. L'objectif était de rendre au cours d'eau son rôle d'habitat pour les amphibiens.

Dans cette optique, la renaturation s'est accompagnée d'aménagements complémentaires: réalisation d'un étang et d'un élargissement inondable, implantation d'une prairie sèche et d'une prairie humide pour renforcer l'arborisation de la zone, et création de refuges de pierre pour la petite faune.

LE PARC DU BUIS ATTEND SON ŒUVRE D'ART GÉANTE

En 2013, la Ville faisait l'acquisition de la propriété Gubler, située au 2 rue de la Combe. Une parcelle de 7302 m² constituée d'une ancienne demeure familiale de style néogothique et d'un vaste jardin arborisé. Transformée en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et magnifiquement rénovée, elle accueille 96 enfants âgés de quatre à huit ans (1P à 4P) depuis 2019. L'année 2020 a vu la mise en exploitation

du parc public du Buis (anciennement jardin de la maison Gubler) et la réalisation d'équipements (rondins d'équilibre, hamac filet, mares temporaires). Le parc du Buis offre la possibilité de se détendre et aux enfants en particulier de s'amuser en toute tranquillité. Il sera inauguré en 2021 avec sa nouvelle œuvre d'art, une construction géante de bois local imaginée par les frères et artistes Chapuisat.



UNE FLEUR SOLAIRE A POUSSÉ DEVANT LE BÂTIMENT DES SI



Une fleur solaire géante, qui se déploie en fonction du soleil, a été installée devant le bâtiment des Services industriels de Nyon.

Cet équipement photovoltaïque permet de couvrir la consommation annuelle de la borne de recharge pour véhicules électriques du site, soit quelque 4000 kWh.

Une autre installation durable complète le dispositif mis en place à Champ-Collin: un couvert pour deux-roues muni de panneaux solaires destinés à la recharge de vélos électriques.

UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TOIT DES ESPACES VERTS

L'installation en 2021 d'une surface totale de panneaux de 850 m² a été projetée sur le toit des deux bâtiments de Bois-Bougy. La production moyenne estimée est de 191'500 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation d'une cinquantaine de ménages. La partie administrative sera équipée dans un deuxième temps de panneaux thermiques ou photovoltaïques, une fois l'isolation de la toiture réalisée.

Une étude sur la production d'énergie de chauffage sera également menée afin d'augmenter l'autoconsommation de l'énergie électrique produite et rendre le site le plus autonome possible.

LA SUISSE VOTE : LES JEUNES NYONNAIS AUSSI



La démarche mise sur pied par la Municipalité et le Conseil des Jeunes du district de Nyon pour permettre aux 16-18 ans de s'exprimer sur les objets de votations au moins trois fois par an est inédite dans le canton de Vaud. Plus de 400 jeunes Nyonnais et Nyonnaises ont ainsi reçu pour la première fois leur matériel de vote consultatif dans le cadre de la votation populaire du 29 novembre. La Ville et le CDJ Nyon se sont montrés très satisfaits du bon déroulement de cette première consultation, malgré une faible participation (12.8%). L'objectif principal de déclencher le processus participatif auprès des jeunes, de les inviter dans le débat citoyen et de leur permettre de faire entendre leur voix étant globalement atteint.

NYON VILLE PARTICIPATIVE

PERDTEMPS : LE JARDIN ÉPHÉMÈRE RÉAMÉNAGÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DE SES USAGERS



A l'été 2019, un jardin éphémère avait pris place en extension du square Perdtemps dans le cadre des démarches participatives qui accompagnaient la procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) pour la création d'un parc et d'un parking souterrain à la place Perdtemps.

Forte du succès rencontré, la Municipalité a décidé de reconduire l'expérience en 2020, en améliorant encore cet aménagement sur la base des recommandations



des usagers et usagères. Pour l'Exécutif, l'été qui s'annonçait particulier en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire renforçait d'autant sa volonté de proposer des aménagements publics aussi agréables que fonctionnels.

Transats, pergolas, tables de pique-nique, jeu d'échec géant, marelle, carrés potagers et autres aménagements floraux ont ainsi rendu cet espace particulièrement ludique et convivial.

ACCÈS FACILITÉ AU JARDINAGE

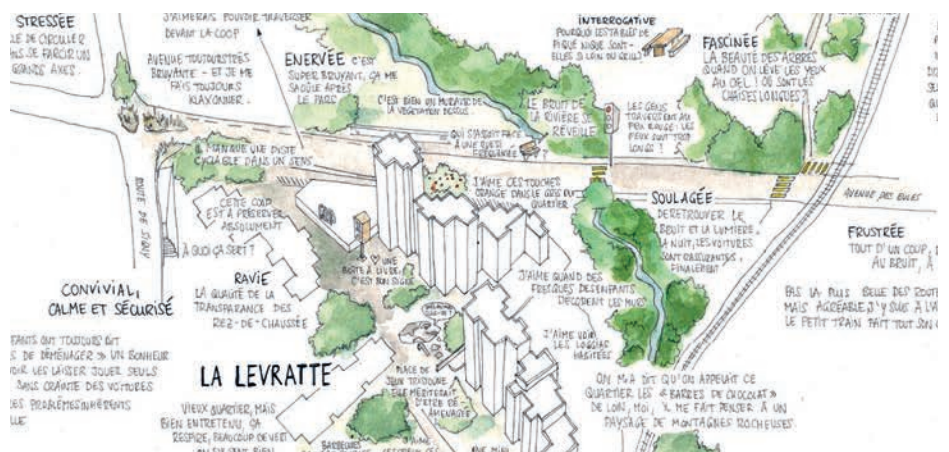


Dans le cadre de ses démarches participatives, la Ville a renouvelé la gestion des potagers urbains et facilité l'accès à l'information, ainsi qu'aux parcelles. Du carré potager de 1m² au jardin collectif, les possibilités de cultiver un lopin de terre à Nyon sont multiples. En plus, avec, au besoin, l'appui de professionnels.

MARCHES EXPLORATOIRES : RESTITUTION PUBLIQUE

En septembre, les quatre marches exploratoires, diurnes et nocturnes, menées avec des Nyonnaises afin d'ouvrir le débat sur les façons de vivre et d'appréhender l'espace public, ont fait l'objet d'une restitution publique. Ces marches font écho à la volonté de la Municipalité de donner la parole à celles qui sont encore trop

souvent absentes des réflexions sur l'aménagement des villes et des territoires. Les recommandations issues de ces marches exploratoires vont contribuer au développement de futurs projets urbanistiques, dans un effort constant de la Ville d'intégrer dans ses réflexions tous les usagers et usagères de l'espace public.



NYON VILLE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

RECRUESCENCE DES INCIVILITÉS EN RAISON DU COVID-19: NOUVELLES MESURES

En mai, la sortie du confinement a généré une recrudescence des nuisances et des incivilités en Suisse romande. Nyon n'a pas été épargnée. L'annulation de festivals et de nombreuses autres manifestations culturelles ou sportives y a certainement contribué.

Pour endiguer ce phénomène, la Ville et Police Nyon Région ont étendu leurs actions conjointes de prévention et de sensibilisation. En plus de l'habituel recours aux «pairs» – de jeunes volontaires qui dispensent des messages de prévention en même temps qu'ils distribuent des bouteilles d'eau, des barres de céréales,



des sacs poubelles et des préservatifs – elles ont lancé pour la première fois l'opération «capitaines de nuit». Soit des volontaires identifiés par les agents de proximité de Police Nyon Région

au sein des groupes de noctambules et chargés de modérer tous les comportements excessifs de leurs camarades. Ce principe a plutôt bien fonctionné, les «capitaines de nuit» respectant majoritairement leur engagement.

Par ailleurs, des poubelles et des WC supplémentaires ont été installés aux endroits sensibles, ainsi que des containers. Une campagne d'affichage a également été lancée, non seulement à la plage et dans le parc du Conservatoire, mais aussi en ville, démontrant au moyen de photos l'état consternant dans lequel les fêtards laissent ces lieux après leur départ.

NOMBREUSES ANIMATIONS DANS LES QUARTIERS

Malgré la crise sanitaire, la plupart des événements regroupés sous le sceau EnVie de Quartier ont pu se dérouler dès la sortie du confinement, en particulier durant l'été. EnVie de Quartier regroupe des événements gratuits, organisés ou soutenus par la Ville, permettant aux habitants et habitantes de se rencontrer dans un esprit convivial. Par ce biais, la Ville souhaite enrichir le tissu social et favoriser le «mieux vivre ensemble» par le développement de projets de proximité qui encouragent les liens intergénérationnels et interculturels, et valorisent les quartiers.

INSTALLATION D'UNE CINQUIÈME BOÎTE D'ÉCHANGE

Une nouvelle boîte d'échange a été installée au chemin des Saules pour répondre à la demande des habitants et habitantes du quartier.

Elle s'ajoute aux quatre boîtes déjà présentes en ville de Nyon depuis 2017 (parc de la Morâche, La Levratte 22, Tattes d'Oie 99 et rue Falconnier 29).

Livres, jouets, peluches ou encore petits appareils électroménagers: voici quelques exemples de ce que l'on peut trouver dans ces boîtes d'échange. Cette initiative permet non seulement aux objets de



circuler et d'avoir une deuxième vie, mais aussi de favoriser les échanges entre les habitants et habitantes, et leur implication dans la vie du quartier.

FORUM DES SENIORS: DÉJÀ DES PROJETS CONCRÉTISÉS

Dans la foulée du Forum des seniors mis sur pied par la Ville de Nyon fin 2019, des groupes de travail se sont formés en 2020 avec une partie des nonante-six participants et participantes. Ces groupes ont travaillé avec la Ville sur des activités et prestations à mettre en place pour les seniors.

Parmi les projets déjà concrétisés: une permanence ouverte les 2^e et 4^e jeudis

du mois, de 14h à 15h30, à la maison de quartier de La Redoute où il est possible de s'informer sur des questions générales (démarches administratives, santé, etc.), en lien avec l'informatique (utilisation d'une application mobile, envoi d'une photo, etc.) ou les activités et prestations destinées aux seniors nyonnais, mais également de proposer des projets ou d'intégrer un groupe de travail.

MIGRATION: OUVERTURE D'UNE PERMANENCE

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la Ville de Nyon ont mandaté La Fraternité du Centre social protestant Vaud pour ouvrir une permanence Info-Conseil Migration chaque lundi à la maison de quartier de La Redoute. L'anonymat y est garanti. Cette permanence s'adresse à toute personne suisse ou étrangère recherchant des informations ou des conseils en lien avec la migration. La Fraternité offre en outre un soutien administratif.

NYON VILLE D'AVENIR

LE FUTUR QUARTIER EN GRAVETTE SE DESSINE



En 2019, la Municipalité a lancé, en partenariat avec la Société Coopérative Migros Genève, propriétaire du terrain, une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) dans le secteur « En Gravette » afin de trouver des solutions adéquates en termes d'espace public, de logement et de parc public arboré.

A l'issue du MEP en juillet 2020, le jury – composé de représentants de la Ville et de la Migros – a retenu le projet « Bauzeit » d'un groupement de mandataires composé de Bauzeit architekten (architecte),

bbz (architecte paysagiste), Büro Dudler (ingénieur mobilité) et Ingeni SA Genève (ingénieur civil).

Outre la réalisation de logements et d'un grand parc bordé par le ruisseau du Cossy renaturé, le projet lauréat prévoit l'agrandissement du centre commercial, l'aménagement d'une rue centrale pour une meilleure perméabilité et une connexion avec les quartiers de la Petite Prairie et des Fontaines, enfin la création d'un parking souterrain pour donner davantage d'espace en surface aux piétons.

LA PENDULARITÉ ÉTUDIÉE

Une analyse économique portant sur la pendularité à Nyon a été conduite en 2019. En 2020, une étude visant à identifier les leviers d'action permettant de renforcer l'ancrage local des résidents et résidentes, et travailleurs et travailleuses a été lancée. Les résultats feront partie intégrante du schéma directeur Nyon 2040. Dans ce cadre, une réponse à la Motion « Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », a été déposée au Conseil communal en octobre.

PRIX EUROPÉEN D'ARCHITECTURE POUR L'ÉCOLE DU COUCHANT

Le bureau d'architectes Aeby Perneger & Associés vient de remporter pour la réalisation du complexe scolaire du Couchant, achevé en 2018, le prix « best architects 21 » dans la catégorie bâtiments scolaires,



Explorations Architecture

VERS UN NOUVEAU QUARTIER À LA SUETTANZ

Le Plan d'affectation La Suetta, accepté en février par 68.61% des votant-e-s, est entré en vigueur au printemps suivant. Ce projet urbanistique autorise la démolition par étapes des immeubles La Suetta et Les Lupins datant respectivement de 1966 et 1972 pour laisser place à quatre îlots d'habitation (372 logements, dont 182 à loyers abordables et 68 à loyers subventionnés). Objectifs prioritaires: le relogement des quelque 500 habitants des deux barres vétustes dans les futurs immeubles et à des loyers comparables à ceux qu'ils paient aujourd'hui, ainsi que la construction de logements supplémentaires destinés en priorité aux ménages nyonnais pour faire face à la forte pénurie d'appartements à loyers modérés et abordables.

Le permis de construire, déposé auprès du Service de l'urbanisme fin 2020, est à l'examen auprès de la Police des constructions. La procédure de mise à l'enquête est prévue en 2021.



une distinction prestigieuse pour l'architecture en Europe. Après avoir gagné la mise au concours du projet par la Ville de Nyon, la réalisation du bureau d'architecture a su se distinguer parmi quatre-cents candidatures et convaincre un jury international. Le complexe scolaire du Couchant comprend une école primaire, des espaces extrascolaires, une école de musique et des services médicaux. L'articulation de ces différents volumes en une même structure dans le respect des spécificités de chacun de ces usages a su séduire le jury. La qualité de la façade striée, qui donne un écho vibrant à la végétation alentour, a aussi été très appréciée.

LE SECTEUR DE LA GARE SERA ENTIÈREMENT REPENSÉ

Le secteur de la gare, aujourd'hui sans identité et désorganisé, a le potentiel pour devenir une porte d'entrée attrayante et accueillante de la ville. L'accent doit être mis sur la qualité des espaces publics et de l'interface de transport (train, bus).

La valorisation des terrains libres permettra d'offrir des services et des logements supplémentaires, à proximité immédiate d'une des gares les plus importantes de Suisse romande.

Proposée en août 2020 au Conseil communal, la stratégie élaborée par la Municipalité pour la mise en valeur de ce secteur, par l'organisation d'une procédure d'étude-test, a été approuvée par l'organe délibérant en janvier 2021. Au terme de l'étude, la population sera conviée à des ateliers participatifs pour évaluer les solutions proposées. Si l'ambitieux projet se concrétise, il sera coordonné avec la modernisation de la gare par les CFF. Début des travaux vers 2027.

PLANIFICATION TERRITORIALE : NOMBREUSES AVANCÉES MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Les projets prioritaires à l'échelle communale engagés en 2019 ont été concrétisés et affinés en 2020.

Parc et parking souterrain de Perdtemps

La procédure de planification engagée en 2019 afin de permettre la réalisation du projet « Pleine Terre » lauréat de la procédure de mandats d'étude parallèles a été poursuivie en 2020. Les coûts ont été affinés, afin d'élaborer plusieurs scénarios de montage financier (partenariat public-privé, investissement communal total ou partiel). Un préavis sera déposé au Conseil communal courant 2021 en vue de lancer les études d'avant-projet et de valider le montage financier. Début des travaux prévus en 2025.



Plan d'affectation « Vieille-Ville »

Le Plan d'affectation « Vieille-Ville » visant à protéger son patrimoine bâti tout en permettant de renforcer l'attractivité du centre historique par le maintien de logements, d'activités et de commerces a été soumis à l'enquête publique début 2020,



sans rencontrer d'oppositions majeures de la part des propriétaires concernés. Il a ainsi pu être finalisé et soumis au Conseil communal pour adoption.

Plan d'affectation « Colline de la Muraz »

Le Plan d'affectation « Colline de la Muraz » a été mis à l'enquête publique simultanément à celui de la vieille-ville. La planification définit les possibilités d'évolution des constructions existantes – principalement des maisons ouvrières datant du début des années 1900 – et futures, tout en garantissant leur intégration à l'ensemble bâti et paysager. A la suite des oppositions et à leur traitement, le dossier a connu des modifications touchant aux droits des tiers. Par conséquent, il a dû être soumis au Canton pour un examen complémentaire. La seconde mise à l'enquête est prévue en 2021.

Plan d'affectation « Champ-Colin »

Le Plan d'affectation « Champ-Colin – Zone d'activités industrielles et artisanales » a été adopté par le Conseil

LE GÉOPORTAIL DE NYON S'ÉTEND À LA RÉGION

Le géoportail de la Ville est devenu le géoportail Cartolacôte pour favoriser le partage de l'information géographique à l'échelle du district. Huit Communes, quatre associations intercommunales, une société active dans les télécommunications et une société intercommunale électrique ont choisi de diffuser leurs plans et géodonnées sur cette plateforme unique destinées tant aux administrations et aux entreprises qu'à la population.

communal en octobre avec deux amendements: les restaurants, cafés ainsi que les lieux d'accueil des enfants doivent être acceptés et un plan d'ensemble de végétalisation et d'arborisation du secteur établi. Ces modifications apportées par l'organe délibérant nécessitent un examen complémentaire auprès du Canton ainsi qu'une mise à l'enquête complémentaire. Le dossier a été soumis au Canton fin 2020.

Plan d'affectation du Martinet

La démarche proposée pour le développement du Martinet passe par l'organisation d'un atelier créatif permettant de définir les grands principes d'aménagement du secteur, puis par l'élaboration d'un plan d'affectation. Cette démarche a été présentée dans le cadre du Préavis N° 21 I/2020 pour le secteur Gare déposé au Conseil communal en août 2020.

Une coordination étroite est établie avec le développement du secteur de la gare et avec les projets liés à la plate-forme ferroviaire yvernoise.



NYON VILLE MOBILE

RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN ET DU PONT DE LA REDOUTE



La demande de crédit ayant passé la rampe du Conseil communal, les travaux de réaménagement du chemin de la Redoute vont pouvoir débuter en avril 2021. Cette desserte sera apaisée en zone 30. Des surfaces végétalisées ainsi que des places de stationnement seront ajoutées en alternance de part et d'autre de la chaussée afin de tranquilliser le trafic. Une

piste cyclable sera par ailleurs créée du côté Prangins de la chaussée.

Etudié en étroite collaboration avec les CFF, ce projet d'envergure permettra l'élargissement du pont de la Redoute dont les travaux débuteront en septembre 2021 pour une durée d'une année.

L'aménagement de ce secteur vise à atteindre les objectifs que la Municipalité s'est fixés dans son programme de législature. Il s'agit essentiellement d'accompagner le développement de la ville et sa mobilité, et de veiller à préserver la qualité de vie de la population. Cela passe par l'accroissement de la sécurité et de la qualité de l'espace public dans le but de donner envie à tous de se déplacer dans des quartiers apaisés.

ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DU COSSY

Le sentier du Cossy, qui chemine le long des voies du chemin de fer Nyon – Saint-Cergue – La Cure (NStCM), est pratique pour rejoindre à pied le centre-ville ou la gare depuis le nord de la ville. Elargi, il est désormais accessible aux cyclistes, également.

Par ailleurs, un effort particulier a été porté à la végétation, notamment par la plantation de haies vives derrière les clôtures ou par la végétalisation des murs.

L'artiste Christian Robert-Tissot a été invité à réaliser une œuvre d'art intégrée pour rendre le trajet plus agréable et animé.

L'éclairage public a aussi été adapté afin d'améliorer le sentiment de sécurité et réaliser des économies d'énergie.

HOMOGÉNÉISATION DU STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE ET PAIEMENT PAR MOBILE

Depuis septembre, plus besoin de monnaie pour régler sa place de parc au centre de Nyon. La Ville a lancé l'application Pay-



ByPhone permettant de payer les places de stationnement régies par horodateurs directement depuis un mobile et pour la durée effective d'utilisation.

Elle a en outre uniformisé la durée de stationnement autorisée à 1h et la tarification à 1 franc dans le centre-ville, contre 30 minutes pour 50 centimes, auparavant. Cette mesure permet de répondre au besoin de stationnement de courte durée de la clientèle des commerces. Le stationnement de longue durée reste orienté vers les parkings publics dédiés à cet usage.

PREMIÈRE ÉTAPE VERS LA PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE

La Ville s'engage concrètement en faveur de la mobilité douce, en piétonnisant son centre-ville. Un premier test lancé en novembre a permis de réduire le trafic de transit tout en maintenant la circulation des bus et en conservant un maximum de places de stationnement. Entre autres mesures, une zone de rencontre a été créée à l'extrémité sud de la rue de la Morâche,

sur le tronçon nord de la rue de la Gare ainsi qu'à la rue Juste-Olivier.

Simultanément à l'installation de la nouvelle signalétique, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des usagers et usagères par la Police Nyon Région. Des aménagements conviviaux seront en outre installés à la fin du printemps 2021.

QUATRE NOUVELLES STATIONS PUBLIBIKE



Le réseau PubliBike, qui fournit des vélos mécaniques et électriques en libre-service dans toute la région, a continué de s'étendre en ville de Nyon.

En plus des quatre stations déjà implantées (Gare, Débarcadère, Triangle de l'Etraz et Hôpital), quatre autres ont été installées en septembre, en collaboration avec l'association Pro-Jet. Il s'agit de Petit-Perdtemps, La Plage, Gare Sud et Nyon Hostel.

D'autres stations sont actuellement en cours d'étude et viendront bientôt compléter le réseau nyonnais.

NYON VILLE D'ART ET DE CULTURE

LE CHANTIER DE L'USINE À GAZ OUVERT AU PUBLIC

En septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le public a eu accès au chantier de l'Usine à Gaz. Les visites guidées du bâtiment par le bureau d'architectes Esposito & Javet, lauréat du projet, ont été complétées par une proposition musicale du batteur

Christophe Calpini, artiste établi dans la région et récipiendaire en 2018 du prestigieux Prix suisse de musique. Après trois ans de chantier, le bâtiment récemment construit et l'ancienne usine aux façades fraîchement repeintes seront inaugurées en septembre 2021.



VISITES IMMERSIVES AU MUSÉE ROMAIN ET À L'AMPHITHÉÂTRE

Des portes ouvertes du Musée romain et de l'amphithéâtre ont eu lieu en octobre. Le musée a poursuivi sa mue numérique en inaugurant trois nouveaux dispositifs qui explorent les thèmes de l'aqueduc, de l'amphithéâtre et des inscriptions gravées sur pierre. Des démonstrations, une conférence, une projection et des expériences immersives en réalité virtuelle à l'amphithéâtre ont permis de réfléchir avec le public à la valorisation de ce lieu patrimonial d'intérêt national.

QUELLE BIBLIOTHÈQUE AU 21^E SIÈCLE?

Une étude de positionnement de la bibliothèque et de la ludothèque a été menée par Michel Gorin, maître d'enseignement HES (HEG-GE).

Intitulée «Une bibliothèque du 21^e siècle comme lieu de vie, pôle de culture et d'échange pour le cœur de ville et le futur parc Perdtemps», cette étude démontre le besoin d'une bibliothèque-médiathèque-ludothèque réunie sur un seul site et située dans une zone accessible au plus grand nombre.

PROGRAMME DES MUSÉES CHAMBOULÉ EN RAISON DU COVID-19

Les musées de Nyon ont subi trois mois de fermeture, ainsi que l'annulation d'événements en raison des restrictions sanitaires, qui ont fortement impacté leur fréquentation.

Le Château de Nyon, qui a renouvelé l'exposition permanente de porcelaine avec «Porcelaines!» et «Une Suisse sur porcelaine: le service Napoléon», et présenté «sentiments, signes, passions – à propos du livre d'image, une exposition inédite imaginée avec Jean-Luc Godard», a accueilli 13'099 visiteurs et visiteuses

(22'130 en 2019). Ce chiffre est toutefois supérieur à celui de 2015 (12'318). La diminution du public international a été compensée par les touristes suisses, en particulier suisses-allemands. Le Musée du Léman avec «Un tsunami sur le Léman» et «Petite nature» a été visité par 14'781 personnes (23'407 en 2019). Paradoxalement, il a connu le meilleur mois de janvier de son histoire avec 2125 entrées.

Enfin, le Musée romain a poursuivi sa mue numérique et enregistré 6590 entrées (13'025 en 2019).



REMISE DU PRIX ET DU MÉRITE ARTISTIQUES

Le Prix artistique de la Ville de Nyon, d'une valeur de 10'000 francs, récompense un ou une jeune artiste, ou une association culturelle émergente. En 2020, il a été décerné à l'autrice de théâtre Sarah Jane Moloney (photo ci-contre). Le Mérite artistique est remis à un ou une artiste ayant contribué au rayonnement de la ville. Il a été attribué à la plasticienne Pierrette

Gonseth-Favre qui a consacré toute sa vie d'artiste à la peinture, à la sculpture et aux œuvres textiles. La cérémonie publique de remise des prix n'ayant pu avoir lieu, une série de portraits vidéo ont été réalisés par Mei Fa Tan sur les lauréats et lauréates de la Ville, de la Région, de la Fondation Abraham Hermanjat et de Focale, tous partenaires de cette initiative.

NYON VILLE DE SPORT ET DE LOISIRS

COMPLEXE ET PARC DE COLOVRAY : UNE GRANDE AVANCÉE POUR LE SPORT NYONNAIS



Localarchitecture, P. Heyraud, Inghit SA, Energie Sàrl et Citec

En janvier, la présentation du projet des futurs complexe multisport et parc des sports de Colovray a soulevé l'enthousiasme de la population comme des associations sportives. En déposant fin avril déjà une première demande de crédit d'étude au Conseil communal, la Municipalité a démontré sa volonté de répondre rapidement aux fortes attentes que suscite ce projet d'envergure. En décembre, le crédit a été accepté par le délibérant.

Ce projet, qui sera mené avec le concours des futurs usagers et usagères, enrichira considérablement l'offre nyonnaise en matière de sports, de loisirs, de santé et d'activités intergénérationnelles tous publics avec des équipements polyvalents également accessibles en journée.

La population et les associations locales seront les principales bénéficiaires de ces installations qu'elles n'auront pas à par-

tager avec les écoles. Ce lieu unique permettra aux clubs formateurs en manque de locaux de se développer, et également aux deux équipes de Ligue nationale A de basket de disposer d'un cadre idéal d'entraînement et de compétition. Il accueillera par ailleurs des festivités ou des événements ponctuels. La demande du crédit de réalisation au délibérant est prévue fin 2021 et le lancement des travaux début 2022 pour une durée d'environ deux ans.

COVID-19 : LA FRÉQUENTATION DES PISCINES MISE À MAL

Les piscines ont été fortement impactées par la crise sanitaire avec des périodes de fermeture, des plans de protection stricts et une limitation des entrées. Les procédures d'exploitation et de sauvetage ont par ailleurs dû être complètement revues.

La piscine de Colovray a ouvert le 6 juin avec un mois de retard et une capacité limitée à deux mille personnes. Elle a fermé ses portes comme prévu le 21 septembre. Afin d'éviter des files d'attente aux caisses, un système de vente

en ligne de billets et un contrôle de présence sur site ont été mis en place.

La piscine du Cossy a connu une ouverture standard jusqu'au 13 mars, puis a été fermée jusqu'à fin mai. En juin et juillet, elle a été mise à disposition du Cercle des nageurs de Nyon ainsi que pour des cours d'aquagym et d'aquabike.

Elle a été rouverte normalement fin août, refermée en novembre et rouverte partiellement début décembre.

SUCCÈS DE LA PATINOIRE

La patinoire de Rive a accueilli environ 24'500 visiteurs entre octobre 2019 et mars 2020. Une très bonne fréquentation face à la concurrence des patinoires temporaires de Gland, Coppet et Perroy.



PALMARÈS DES MÉRITES SPORTIFS RÉGIONAUX



Les Mérites sportifs régionaux organisés par la Région et les Villes de Nyon et de Gland ont récompensé les meilleurs représentants du district en 2019. Sportive de l'année: Fanny Borer (natation/CNN). Sportif de l'année: Julien Baillod (natation/CNN). Espoir féminin: Malika Gobet (natation/CNN). Espoir masculin: Luca Luberti (triathlon/CNN). Equipe féminine: Mermaids/Mermigans (rugby/Nyon RC). Equipe masculine: BBC Nyon (basket). Bénévole: Laurence Rochat (sport des aînés). Personnalité: Flavie Capozzi (natation).

SOUTIEN AUX CLUBS FORMATEURS ET À L'ÉLITE

La Municipalité a octroyé un soutien financier à huit clubs évoluant en ligue nationale pour un montant total de 190'000 francs. Elle entend ainsi les encourager à porter haut les couleurs de Nyon en Suisse et à l'étranger, et à mettre en valeur l'énorme travail effectué par leurs bénévoles.

Les deux clubs de basketball de Ligue nationale A se partagent environ la moitié de l'enveloppe. Leur budget reste très modeste pour des équipes de 1^{re} division, avec peu de joueurs et joueuses professionnels. Le football, le waterpolo et le rugby se répartissent environ 40% du montant. Viennent ensuite le tchoukball, la natation, le handball et les échecs. Par ailleurs, 427'500 francs ont été répartis entre les



sociétés sportives locales qui contribuent à la formation des jeunes de cinq à vingt ans. Enfin, un soutien exceptionnel a été apporté à certaines associations qui ne pouvaient prétendre à ces aides. Il s'agit de la Pétanque nyonnaise, Fit and Fun, la Gym aînés et le Triathlon de Nyon.

PLUSIEURS ACTIVITÉS SPORTIVES MAINTENUES



Le camp polysport de Pâques destiné aux 6-14 ans a dû être annulé en raison de la pandémie. En été, les enfants ont en revanche bénéficié de la piscine du Cossy, alors fermée au public. Le camp d'automne s'est déroulé normalement.

Les cours en plein air d'urban training, de yoga et de zumba ont eu lieu en juillet et en août dans les conditions habituelles. En septembre, 200 personnes ont participé à la 1^{re} édition de Mouv'Nyon: quatre jours d'activités gratuites de bien-être et de sport pour bouger à son rythme avec comme objectif que chacun et chacune y

trouve son compte, quels que soient son niveau, son âge et son emploi du temps. En hiver, les salles de gymnastique du collège de Marens ont ouvert leurs portes les week-ends aux enfants, adolescents et familles pour du sport libre.

Durant le 2^e semestre, le sport scolaire facultatif organisé par les écoles en collaboration avec la Ville de Nyon, la Commune de Prangins et le Canton ont permis à 314 enfants de découvrir 22 activités en dehors des heures scolaires, encadrés principalement par des moniteurs et monitrices des associations sportives nyonnaises.

LA FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT A 20 ANS

Financée par l'UEFA, la Fondation pour le développement du sport à Nyon a fêté ses vingt ans d'existence. A cette occasion, elle a remis un montant total de 70'000 francs à six associations: Vélo Club Nyon, Association Défi Parkinson, Société nautique de Nyon, Nyon Handball La Côte, Cercle des nageurs de Nyon et Nyon Rugby Club.

En plus de ces soutiens, le Conseil de fondation a accordé un don exceptionnel à tous les clubs qui assurent la formation de jeunes entre cinq et vingt ans. L'opération a permis à chaque club de recevoir 20 francs par jeune. Il s'agit d'un geste de près de 70'000 francs.

La Fondation pour le développement du sport à Nyon est présidée par le Syndic Daniel Rossellat. Stéphane Igolen y représente quant à lui l'UEFA. Depuis sa création en 2002, 103 des 133 projets présentés ont obtenu une aide pour un montant total de 1'366'274 francs.



Service de l'administration générale
et relations extérieures – Mai 2021
022 31 6 40 00 | ville@nyon.ch | nyon.ch
Photos : Michel Perret (sauf mention)
Réalisation : Communication Ville de Nyon
Impression : BSR Imprimeurs, Gland
Papier : Nautilus SuperWhite,
100% recyclé, certifié FSC



Versions complètes du Rapport de gestion 2020, du Programme de législature 2016-2021
et de son bilan sur nyon.ch/municipalite

